



Assemblée des Premières Nations (APN)

# Forum national sur la réforme des systèmes de justice

Montréal (Québec) (événement hybride) | 28-29 mai 2025 | 9 h à 17 h HE

## Demande de conférenciers

L'Assemblée des Premières Nations (APN) a le plaisir d'annoncer qu'elle sollicite des conférenciers pour le Forum national de l'APN sur la réforme des systèmes de justice.

En janvier 2021, le ministre de la Justice et procureur général du Canada a été chargé d'élaborer une Stratégie en matière de justice autochtone (SJA) pour lutter contre la discrimination systémique et la surreprésentation des Autochtones dans le système judiciaire. La SJA s'appuiera sur les séances de mobilisation effectuées auprès des communautés et des organisations autochtones ainsi que sur les séances de consultation faites par Justice Canada afin d'élaborer une stratégie adaptée à la culture autochtone et comprenant des recommandations concrètes sur les mesures à prendre.

En février 2024, l'APN a publié les *Recommandations de l'Assemblée des Premières Nations pour une stratégie en matière de justice des Premières Nations* (document de recommandations), alimentées par diverses sources et forums depuis 2020, notamment la Stratégie en matière de justice des Premières Nations de la Colombie Britannique, les Forums nationaux de l'APN sur le maintien de l'ordre et la justice, la série de conférences virtuelles de l'APN sur la justice, le rapport Dix ans depuis Une question de spiritualité publié en 2023 et le projet de consultation sur la SJA. Ce document de recommandations comprend deux principales parties : (1) la réforme du système de justice pénale (SJP) et (2) la revitalisation des lois traditionnelles des Premières Nations.

La première partie du rapport de recommandations, qui porte sur la réforme du système actuel de justice pénale, contient six considérations sur l'inefficacité des mesures de réforme actuelles et la nécessité de nouveaux développements législatifs, le racisme systémique et les expériences de retraumatisation qui imprègnent le système de justice pénale, le sous financement des services des Premières Nations et le manque de personnel qui les affligent, et les différences distinctes entre les objectifs du système de justice pénale et ceux des Premières Nations. La première partie comprend également 14 recommandations sur la réforme du SJP axées sur la lutte contre le racisme systémique, l'assurance que le SJP est moins accusatoire et qu'il répond mieux aux besoins des Premières Nations.

L'objectif principal de cet événement est de donner aux Premières Nations l'occasion de discuter de la réforme des systèmes de justice, afin d'éclairer la mise en œuvre de la composante des Premières Nations de la Stratégie en matière de justice autochtone. Le Forum présentera des programmes de justice communautaire, des programmes de Gladue, des mesures de soutien globales et des pavillons de ressourcement qui ouvrent la voie à la réforme du système de justice.

L'APN invite des conférenciers dynamiques à soumettre une proposition d'intervention en tant que conférencier principal, panéliste ou conférencier.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **28 mars 2025**.

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Veuillez soumettre votre candidature à [sbean@afn.ca](mailto:sbean@afn.ca)

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter :

Stephanie Bean  
[sbean@afn.ca](mailto:sbean@afn.ca)